

# FRANCE IRLANDE

## DISPOSITIONS GENERALES

### Contexte :

Le match initialement prévu le 11 février 2012 au Stade de France, n'ayant pu être joué sur décision du corps arbitral et du Comité des 6 Nations, en consultation avec la FFR, il est acté que celui-ci sera rejoué dans le même lieu, **le dimanche 04 mars 2012 à 16h00.**

Dans le cadre des dispositions générales prévues, il est entendu qu'en cas de report, les billets ne seront pas remboursés. Néanmoins, la FFR a tenu à proposer à ses clients, la possibilité de procéder à un remboursement des billets du match. Le Stade de France propose la possibilité de procéder à un remboursement des billets de parking.

### 1) Modalités de report :

Les billets de match restent valables.

**Un nouveau billet de parking vous sera envoyé par e mail à l'adresse de votre compte acheteur.**

Les spectateurs se présenteront le 04 mars 2012, avec :  
- leur nouveau billet de parking  
- leur billet de match de la séance initialement prévue (11 février 2012).

L'ensemble des frais induits par ce report (notamment les frais de gestion, d'envoi, de transport et d'hôtellerie) ne pourra pas être remboursé conformément aux conditions générales de vente.

### 2) Modalités de remboursement

**Seuls les billets de l'événement et les billets de parking Stade de France seront remboursés. Le remboursement devra s'effectuer auprès du vendeur ou de l'organisme qui a procuré le billet.**

**Aucun remboursement de billet ne s'effectuera au Stade de France le soir de la manifestation.**

L'ensemble des frais induits par cette annulation (notamment les frais de gestion, d'envoi, de transport et d'hôtellerie) ne pourra pas être remboursé conformément aux conditions générales de vente.

**TOUS LES BILLETS DEVRONT ETRE ENVOYES AVANT LE VENDREDI 24 FEVRIER 2012 (cachet de la poste faisant foi).**

Les remboursements (de billets, de tickets de parking) s'effectueront de la manière suivante :

#### - **Billets du match**

- **pour les billets achetés sur [stadeffrance.com](http://stadeffrance.com)**  
en renvoyant le(s) billet(s) sous pli recommandé à l'adresse suivante :  
Ticketnet Web - Immeuble Challenge 92 - 101, avenue François Arago – 92 017 Nanterre Cedex

- **pour les billets achetés via le 0892 700 900 :**  
en renvoyant le(s) billet(s), sous pli recommandé, au réseau ayant vendu le(s) billet(s).  
Se référer au code vendeur :  
F (France Billet)  
France Billet – Service VAD - 93538 La plaine Saint Denis Cedex

T (Ticketnet)  
Ticketnet - Immeuble Challenge 92 - 101, avenue François Arago – 92 017 Nanterre Cedex

- **pour les billets achetés dans un point de vente :(point "Billetterie" d'un magasin Fnac, Carrefour, Géant, Auchan, Leclerc, Virgin ...)**  
en s'adressant directement au point de vente dans lequel le billet a été acheté, ou à défaut dans un autre magasin de la même enseigne.

- **pour les billets achetés sur internet (hors [stadeffrance.com](http://stadeffrance.com)) (ex : [fnac.com](http://fnac.com), [ticketnet.fr](http://ticketnet.fr)...) :**  
en se référant aux conditions générales de vente du site sur lequel le billet a été acheté.

- **pour les billets achetés auprès du service "Groupes et CE" du Stade de France :**  
en renvoyant les billets sous pli recommandé à l'adresse suivante :  
Stade de France – Service Billetterie Pros, Groupes et CE – "Billetterie IRLANDE"  
93216 St-Denis la Plaine Cedex.

#### - **Billets de Parking**

- **pour les billets de parkings achetés sur [stadeffrance.com](http://stadeffrance.com) (format eticket)**  
en envoyant vos tickets de parkings à rembourser par mail à l'adresse suivante : [contact@stadeffrance.fr](mailto:contact@stadeffrance.fr)